

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 19/08/2025 - B2025/002313 - 2011 B 00112 - 450 531 363 - 4EME MITAN

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2025

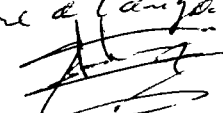
Désignation de l'entreprise : SAS 4EME MITAN		Néant		*	
Adresse de l'entreprise : 10 MLN DE GAJAN 09190 GAJAN					
Numéro SIRET* : 45053136300031					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12		Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :	
		Exercice N. clos le : 31/12/2024		31/12/2023	
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M Incorporelles - Autres*	014		016		
M Immobilisations corporelles*	028	1 759 421	030 683 780	1 075 641	1 202 605
O Immobilisations financières* (1)	040		042		
Total I (5)	044	1 759 421	048 683 780	1 075 641	1 202 605
C Stocks - Matières, appros en cours de prod *	050		052		
I - Marchandises*	060		062		
R Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	46 722	070	46 722	47 723
U (2) - Autres* (3)	072	381 793	074	381 793	395 105
L Valeurs mobilières de placement	080	433 004	082	433 004	427 988
A Disponibilités	084	198 788	086	198 788	135 387
N Charges constatées d'avance*	092		094		
Total II	096	1 060 307	098	1 060 307	1 006 203
Total général (I + II)	110	2 819 727	112 683 780	2 135 948	2 208 808

	PASSIF	Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	8 000	8 000
Ecart de réévaluation	124		
P Réserve légale	126	800	800
R Réserves réglementées*	130		
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	1 077 413	1 082 106
P Report à nouveau	134		
R Résultat de l'exercice	136	27 297	-4 692
E Subventions d'investissement	137	77 527	82 959
S Provisions réglementées	140		
Total I	142	1 191 037	1 169 172
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156	944 851	1 034 445
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	52	591
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N *) 169	172	9	
E Comptes courants d'associés	173		
S Autres dettes	175		4 600
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	944 911	1 039 636
Total général (I + II + III)	180	2 135 948	2 208 808

R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an			
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût revient des immos acquises	182
V ou créées au cours de l'exercice*			
O (3) Dont comptes courants d'associés	199	Prix de vente hors TVA des	184
I débiteurs		380 348	4 850
		immob cédées au cours de l'ex.*	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT

"Certificat de prise en compte à l'angle"



2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

2025

Désignation de l'entreprise		SAS 4EME MITAN		Exercice N, clos le (1)		Ex N-1, clos le (2)	
				31/12/2024		31/12/2023	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
Q	Production vendue services*	intra-communau.	217	218	193 623		157 079
D	Production stockée* (variat* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	3		6
P	Total des produits d'exploitation hors T V A. (I)			232	193 625		157 085
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1* et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail			242	36 955		32 536
E	- mobilier	- immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* .	243	1 044	244	1 286		1 250
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements* (Dont dot. amort. du fonds de commerce)	255		254	121 996		120 777
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	259		262	3		1
Q	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	160 241		154 564
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	33 385		2 521
	Produits financiers	(III)		280	5 288		6 139
D	Produits exceptionnels	(IV)		290	10 904		5 432
I	Charges financières	(V)		294	17 313		18 783
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	4 967		
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art 39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	27 297		-4 692
B - RESULTAT FISCAL				312	27 297	314	
Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)			324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-clts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 sexes)	994	Zone franche urbaine (44 octies a)	997	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurales (44 quidecies)	138	Basins d'emploi à redynamiser	991	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	999	Basins Urbains à dynamiser - BUD	992		
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
Dont créance due au report en arrière du déficit*	346						
Dont déduct. exception (art 39 decies)	655	Dont déduct. exception (art 39 decies A)	643	Dont déduct. exception (art 39 decies B)	645		
Dont déduct. exception (art 39 decies C)	647	Dont déduct. exception (art 39 decies D)	648	Dont déduct. exception (art 39 decies E)	641		
Dont déduct. exception (art 39 decies F)	650	Dont déduct. exception (art 39 decies G)	649				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS				352	27 297	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S. seulement)			356			
F	Deficits antérieurs reportables *		dont imputés/résultat			360	27 297
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS				370		372	

Certifié conforme à l'original

[Signature]

4EME MITAN

Société par actions simplifiée au capital de 8000€
Siège social : 10B MOULIN DE GAJAN
450 531 363 RCS FOIX

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

La SAS MULTIWATTS immatriculé 789 208 477 RCS de FOIX, domicilié 10B moulin de Gajan 09190 Gajan et représentée par son président Mr MARTIN Nicolas

Associé unique de la société 4EME MITAN

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, la SAS MULTIWATTS, associé unique représenté par Mr MARTIN Nicolas, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. **A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;

PREMIER DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à +27 297€ de la manière suivante :

- Imputation sur le compte « autres reverses » +27 297€

TROISIEME DECISION

En application des dispositions de l'articles L.227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que Mr MARTIN Nicolas a facturé à la société un loyer de 7200€ au titre des bureaux de la société 4EME MITAN.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal


SAS MULTIWATTS
Nicolas MARTIN
Président
SAS 4EME MITAN
10B1S MOULIN DE GAJAN
09190 GAJAN
RCS : 450531363